

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2025-04-09

3 avril 2025

Désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et Finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment ses articles 1 et 6,

Vu les Règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances) de France compétences, notamment leur article 1,

Vu la délibération 2025-02-02 du Conseil d'administration de France compétences du 6 février 2025 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-02-05 de la consultation électronique du Conseil d'administration de France compétences du 20 au 24 février 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Après en avoir délibéré le 3 avril 2025,

Décide :

Article 1

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la **commission Evaluation** sont désignés :

Membre titulaire :

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Madame Aline MOUGENOT – CFTC

Membre suppléant :

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Monsieur Maxime DUMONT – CFTC



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Article 2

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la **commission Recommandations** sont désignés :

Membre titulaire :

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Monsieur Maxime DUMONT – CFTC

Membre suppléant :

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Madame Aline MOUGENOT – CFTC

Article 3

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la **commission Audit et Finances** sont désignés :

Membre titulaire

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Madame Aline MOUGENOT – CFTC

Membre suppléant

- **Représentants du collège des organisations syndicales de salariés**
 - Monsieur Maxime DUMONT – CFTC

Article 4

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie,

Le 3 avril 2025,

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration